

AMBITION 3 Mobiliser le potentiel académique



TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION

Apport méthodologique basé sur la science, qui permet de tester, avec les acteurs locaux, des réponses innovantes à leurs enjeux

Expérimentation / Territoire / Multi partenariat / Concret

Quels sont les **OBJECTIFS** de cette aide ?

Une expérimentation territoriale consiste à tester en conditions réelles une solution innovante (technologique, organisationnelle) sur un territoire et une période déterminés.

Il s'agit, avec ce dispositif, d'encourager et de faciliter la co-construction de projets avec des "territoires" en capacité d'exprimer les enjeux qui sont les leurs et pouvant avoir des problématiques spécifiques.

QUI PEUT DEMANDER cette aide ?

- Les établissements d'enseignement supérieur
- Les organismes de recherche disposant d'un laboratoire soumis à évaluation par l'HCERES
- Les associations
- Les syndicats mixtes
- Les groupements d'intérêt public (GIP)
- Les collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale

Quelles sont les **CONDITIONS** d'éligibilité ?

Les projets attendus dans le cadre du dispositif TEXP doivent présenter les critères suivants :

- Des projets coconstruits entre acteurs de la recherche et acteurs du territoire associant une participation de la société civile, des usagers...
- Des consortia de recherche élargis pour une approche transdisciplinaire ou interdisciplinaire, incluant la nécessaire contribution des sciences humaines et sociales
- Des pistes d'expérimentation qui s'inscrivent dans une démarche d'interrogation continue : les hypothèses de départ peuvent évoluer durant le projet
- Un ancrage territorial mobilisant un portage politique (décideurs, administratifs) et une entrée thématique du projet sur une problématique bien identifiée
- Des cibles d'actions concrètes et des livrables constituant des jalons d'une démarche méthodologique présentée en amont de l'expérimentation
- Une valorisation sociétale et grand public

Quels types de **PROJETS** peuvent être soutenus ?

Des projet collaboratifs...

- Répondant à des problématiques de territoire (le portage territorial par des décideurs locaux est essentiel)
- Proposant une expérimentation en conditions réelles
- Sur un territoire donné

Quels sont les **MODALITÉS** de l'aide ?

→ **CALENDRIER**

Ouvert en continu



Préalablement à tout dépôt de candidature, le porteur de projet prend l'attache des services de la Région :

- le service recherche et transfert de la DESR
- la Maison Régionale du Département concernée par l'expérimentation pour s'assurer du portage territorial local

Puis le dépôt de dossier complet se fait sur le portail des aides.

→ **DURÉE**



→ **MONTANTS**



Max 200 000 €

→ Représentant 80 % max du coût total du projet

COMMENT OBTENIR cette aide ?

- Dossier à déposer sur le **PORTAIL DES AIDES** 
- Pour plus d'  : page web en cours de création 



Mobiliser l'excellence scientifique au bénéfice de secteurs à fort enjeu sociétal et accélérer le développement de connaissances sur une problématique stratégique pour le territoire ligérien

Enjeux sociétaux / Interdisciplinaire / Aide à la décision / Leader scientifique

Quels sont les
OBJECTIFS
de cette aide ?

- Mobiliser l'excellence scientifique au bénéfice de secteurs à fort enjeu et accélérer le développement de connaissances sur une problématique considérée comme stratégique pour le territoire régional
- Apporter un éclairage interdisciplinaire complet sur un sujet prioritaire
- Être un outil d'aide à la décision

**QUI PEUT
DEMANDER**
cette aide ?

- Les établissements d'enseignement supérieur
- Les organismes de recherche disposant d'un laboratoire soumis à évaluation par l'HCERES
- Les associations
- Les groupements d'intérêt public (GIP)

Quelles sont les **CONDITIONS** d'éligibilité ?

Les candidatures doivent faire état d'un haut niveau académique et d'une reconnaissance internationale incontestable et doivent :

- Être porteuses d'un projet scientifique en réponse à un des enjeux thématiques soumis dans le cadre de l'appel à projets
- Présenter une forte ambition en termes de visibilité (a minima nationale)
- Présenter un état de l'art scientifique et documentaire complet sur l'enjeu adressé
- Ouvrir à de nouvelles questions scientifiques et de progrès des connaissances par rapport à l'état de l'art
- Être dans une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire
- Proposer une stratégie de valorisation à dimension économique et sociétale

Quels types de **PROJETS** peuvent être soutenus ?

L'aide financière peut couvrir les dépenses générales liées aux recherches :

- RH : thèses et post-doctorats / CDD ingénieur et technicien / stagiaires
- Petits équipements et consommables
- Frais de mission et de publication...

Quels sont les **MODALITÉS** de l'aide ?

→ CALENDRIER



* LI = Lettre d'intention / ** PdZ = Portail des aides

→ DURÉE



→ MONTANTS



Max 500 000 €

Représentant 80 % max du coût total du projet

COMMENT **OBTENIR** cette aide ?

- Dossier à déposer sur le **PORTAIL DES AIDES**  
- Pour plus d'  